



# STAREC INFOS

Bulletin hebdomadaire d'information du Programme de Stabilisation et Reconstruction des zones sortant des conflits armés (Nord-Kivu, Sud-Kivu, Maniema, Tanganyika, Bas-Uélé, Haut-Uélé et Ituri)

Publié avec l'appui du PNUD en RDC

## Composante Sécuritaire

# Atelier diagnostic sur le renforcement de l'autorité de l'Etat Pour des actions efficaces sur le terrain

Du 6 au 7 juillet, la sous-commission « Sécurité et Restauration de l'autorité de l'Etat » du Comité technique Conjoint de l'équipe provinciale STAREC du Nord-Kivu a organisé un atelier diagnostique sur le renforcement de l'autorité de l'Etat. C'est la ville de Goma qui a abrité cet atelier placé sous la présidence effective du Ministre provincial de l'Intérieur.

Enjeux majeurs de cet atelier : le déploiement, le redéploiement et l'extension de l'Autorité de l'Etat sur les deux axes prioritaires du Nord-Kivu, à savoir Rutshuru-Ishasha et Sake-Masisi. Enjeux soulignés par le Ministre provincial de l'Intérieur, MUTHETHE Mundenga, pour lequel cet « atelier qui est organisé avec l'appui du PNUD et de la MONUSCO va dans le sens de renforcer la présence effective de l'autorité de l'Etat dans les différentes entités ». Tout en soulignant qu'au stade actuel, « nous avons un problème de déploiement du personnel car il y en a qui sont déjà sur place tandis qu'il y en a d'autres qui ont fui leur milieu d'origine du fait de la guerre. Il s'agit donc maintenant de les aider à retourner dans ces milieux là en leur offrant les conditions d'un bon fonctionnement afin qu'ils rendent les services que nous attendons d'eux ». De fait, durant les deux jours d'atelier, les participants ont eu à réfléchir, entre autres thèmes, lors des travaux en groupes thématiques, sur l'harmonisation des types et nombre de services ; les profils et force du personnel à déployer dans les nouveaux bâtiments ; l'identification des besoins en formation et les modalités de formation du person-



(Photo : David M. ©Cellcom STAREC)

### Les participants en séance plénière

nel à déployer ; et les modalités pour concilier le processus de décentralisation en cours avec la pratique de « service déconcentré ». Des travaux en groupes qui ont auparavant bénéficié d'éclaircissements grâce à des présentations faites en assemblée plénière. Ainsi, au nom du PNUD, Dominique KABEYA, économiste national, est intervenu pour présenter le STAREC, le CTC et la sous-commission « Sécurité et Restauration de l'autorité de l'Etat »

tandis qu'au titre de l'exécutif du Nord-Kivu, MUTHETHE Mundenga a éclairé les lanternes des participants sur la vision du gouvernement provincial quant à la restauration et l'extension de l'autorité de l'Etat. La MONUSCO, par le biais de M. Fergusson de l'équipe de la Coordination, elle, a eu à présenter un état des lieux des projets en cours ou envisagés dans le cadre de l'appui de la Communauté internationale à la mise en œuvre du STAREC. Cet atelier aura permis aussi aux participants de réfléchir sur les stratégies à mettre en place pour démanteler durablement et efficacement l'administration parallèle née du fait de la crise armée.

En procédant à l'élaboration d'une feuille de route pour le suivi des recommandations issues de l'atelier, initiateurs, intervenants et participants se sont donnés les moyens de traduire en actions concrètes la somme des réflexions émises durant ces deux jours. Soulignons que les participants dont des autorités administratives territoriales et des représentants de la Société civile sont venus des localités de Rutshuru, Ishasha, Kinyandoni, Nyamilima (Territoire de Rutshuru) et Sake; Masisi, Kibabi et Matanda (Territoire de Masisi).



(Photo : Paternine INGA ©Cellcom STAREC)

Renforcer la présence effective de l'autorité de l'Etat par le redéploiement de la PNC...

A.P.

# L'INTERVIEW DE LA SEMAINE

## Muthethe MUNDENGA, Ministre de l'Intérieur du Nord-Kivu

« Concernant l'administration du territoire (...) nous éprouvons quelques difficultés »

Après plus d'une dizaine d'années de crise armée, la question de la restauration de l'autorité de l'Etat, dans toutes ses composantes, se pose avec acuité dans l'Est de la RDC. Comment démanteler l'administration parallèle qui s'est installée de fait ? Comment remettre les agents et fonctionnaires de l'Etat dans de bonnes conditions de travail et à leurs postes de services originels ? Ce sont là quelques questions parmi tant d'autres dont les réponses se trouvent dans la mise en œuvre du STAREC en sa Composante Sécuritaire. Interrogations qui auront été aussi au centre de l'atelier diagnostique sur le renforcement de l'Autorité de l'Etat tenu à Goma du 6 au 7 juillet derniers. En marge de celui-ci, nous avons rencontré le Ministre provincial de l'Intérieur, Muthethe MUNDENGA.



(Photo : David M. © Cellcom STAREC)

### Muthethe MUNDENGA

Monsieur le Ministre, la ville de Goma vient d'abriter un atelier diagnostique sur le renforcement de l'autorité de l'Etat au Nord-Kivu dans le cadre du programme STAREC. A quelles fins et pour quels objectifs ?

**Muthethe MUNDENGA :** Vous savez, en tant que province post-conflit nous sommes dans l'obligation de nous atteler au renforcement de l'autorité de l'Etat, partout à l'intérieur de la province où se posaient encore les questions de présence des agents effectivement nommés par le Président de la République. Et l'atelier qui a été organisé cette semaine (6 et 7 juillet 2010, ndlr) avec l'appui du PNUD et de la MONUSCO allait justement dans le sens de renforcer cette présence effective de l'autorité de l'Etat dans les différentes entités. Et au stade actuel, nous avons un problème de déploiement du personnel : il y en a qui sont déjà là et il y en a d'autres qui ont fui leur milieu du fait de la guerre. Il s'agit donc maintenant de les aider pour qu'ils puissent retourner dans ces milieux là. Et pour ceux qui sont déjà retournés dans ces milieux, il faut qu'ils puissent travailler dans de bonnes conditions afin de rendre les services que nous attendons d'eux. C'est dans ce contexte là qu'avec l'appui du STAREC, il y a des bâtiments qui ont été construits dans certaines entités territoriales. Il s'agit maintenant, comme nous sortons de la guerre, de faire en sorte que l'installation des services dans ces différents bâtiments puisse se faire de la façon la plus objective possible. C'est pour cela que nous avons jugé nécessaire de faire venir en province les animateurs des entités et différents autres notables locaux, au sens large du terme c'est-à-dire ceux qui représentent d'une manière ou d'une autre une opinion dans le milieu, pour qu'on discute avec eux et ensemble voir objectivement comment aider les chefs d'entités qui sont là à procéder à l'installation effective de ces services. Et sans que cela pose quelques problèmes de susceptibilité qu'ils ne sauront pas résoudre au cas où ils voudraient agir seuls. Vous l'indiquez tantôt, il y a des bâtiments qui sont en cours de réhabilitation et ceux qui l'ont déjà été ou encore qui ont été carrément reconstruits. Peut-on avoir une idée, pour ce qui est du Nord-Kivu, du type de bâtiments déjà reconstruits ?

**M.M. :** Au Nord-Kivu, les bâtiments qui ont été construits dans le cadre du STAREC sont des bâtiments administratifs qui auront à abriter des services au niveau des certains territoires. Et au stade actuel, nous sommes surtout dans la partie sud de la province et par-

ticulièrement dans les territoires qui sont directement concernés, comme les territoires de Rutshuru et de Masisi. Donc des bâtiments administratifs d'abord pour abriter des services de l'Etat. Nous avons des bâtiments qui auront à abriter également des services de la police ; et tout cela a été construit au niveau des territoires de Masisi et de Rutshuru. Concernant la police, il n'y a vraiment pas de problèmes mais c'est concernant l'administration du territoire que nous éprouvons quelques difficultés. Vous savez, l'administrateur du territoire a à ses cotés plus d'une trentaine de services techniques qui l'appuient. Or les bâtiments qui sont construits ont une capacité maximale de 20 locaux. Nous aurons donc à harmoniser les vues avec les administrateurs des territoires de Masisi et de Rutshuru ; certains chefs de groupements que nous avons invités ; les représentants des chefs de postes et les représentants de la société civile qui sont avec nous ici pour cet atelier. En gros, ce sont donc des bâtiments administratifs dans les territoires de Masisi et de Rutshuru, dans un premier temps, mais ces activités vont se poursuivre dans les autres territoires de la province. Il y a un plan opérationnel qui est déjà arrêté pour l'année 2010.

Monsieur le Ministre, lorsqu'on parle de la restauration de l'autorité de l'état, on sous-entend aussi le démantèlement de l'administration parallèle du fait de la guerre ou encore de la crise. Dans ce cas précis, quels sont les voies et moyens que vous comptez utiliser pour parvenir au démantèlement de l'administration parallèle qui s'est installée de fait ?

**M.M. :** La question de l'administration parallèle en province du Nord-Kivu a subsisté jusque pratiquement ce mois de juin, parce que vous n'ignorez pas la situation particulière de notre province. Il y avait encore des parties de la province qui étaient administrées par des personnes issues d'anciens mouvements politico-militaires. Et à la suite de tout ce que nous avons eu comme négociations, et suite particulièrement à la signature du dernier accord de Paix de Goma du mois de mars 2009 ; il y a eu des avancées très significatives. Tout cela avec l'accompagnement du Gouvernement de la République qui a accédé aux desiderata qui ont été posés par-ci par-là. L'intégralité des desiderata n'a pas encore été satisfait mais il y a eu beaucoup de bonne volonté, beaucoup de compréhension de part et d'autre si bien qu'au stade actuel, le Gouvernement de la République a pu nommer des responsables issus de certains anciens mouvement politico-militaires à des postes aussi bien dans l'administration que dans la police ou l'armée nationales. Et c'est tout cela qui a permis de décanter la situation. De sorte qu'au stade actuel, en tout cas pour le cas du dernier territoire où on avait encore une administration parallèle en territoire de Masisi, avec l'installation de l'Administrateur du territoire récemment nommé par le Président de la République, cette question d'administration parallèle a été déclarée publiquement résolue par l'autorité du CNDP qui maintenant y a mis fin. De faite, toutes les autres revendications auront des réponses à partir du parti politique qu'est devenu par exemple le CNDP. En ce qui concerne donc l'administration qui était entretenue par le CNDP, elle a été officiellement déclarée enterrée à partir du jour où nous étions à Masisi pour installer l'Administrateur du territoire assistant chargé des questions économique, finance et développement. Au stade actuel, il ne reste donc plus que des questions d'harmonisation. En tout cas, pour ce qui est de l'administration parallèle, elle n'existe plus dans la province du Nord-Kivu.

Là où il y aurait encore des personnes qui croiraient qu'elles peuvent percevoir des taxes, nous pensons que l'administration existe et nous avons déjà mis sur pied le plan d'itinérance à travers le territoire de Masisi pour résoudre ce problème. Donc c'est une question qui appartient au passé.

Dans le cadre de la mise en œuvre du STAREC, et surtout du règlement pacifique des conflits fonciers et autres, il ya des Comités locaux de Conciliations qui sont entrain d'être mis sur pied. A ce niveau, quelles précautions sont prises pour garantir l'efficacité de ces Comités locaux de Conciliation ?

**M.M. :** Les comités locaux de Conciliation sont prévus dans l'accord de Goma du mois de mars 2009. C'est une structure dynamique qui intègre toutes les sensibilités locales pour permettre que chacun participe au débat, que chacun apporte sa contribution. L'existence de ces Comités locaux de Conciliation permet que beaucoup de questions qui pourraient faire que nos concitoyens continuent à se tirailler entre eux trouvent des solutions localement avec la contribution même des personnes concernées. Cette composition c'est elle qui donne la garantie que le CTC assoit le climat de paix et de cohabitation pacifique dans les communautés. Ce sont des comités qui seront très dynamiques dans les jours qui viennent parce que maintenant on est juste au niveau de l'installation. Mais nous croyons que l'existence depuis déjà de longues années de la structure qu'on appelle, au niveau du Nord-Kivu, « le Baraza intercommunautaire », cette sorte de cercle qui regroupe les ressortissants des différentes communautés du Nord-Kivu qui forment la province et son fonctionnement harmonieux jusqu'à ce jour, est une base qui peut déjà nous aider à renforcer, à partir de sa propre expertise, le travail qui sera réalisé à la base par le CTC. Nous avons vraiment confiance.

Monsieur le Ministre, dans le Nord-Kivu et dans le cadre de la mise en œuvre du STAREC dans sa composante sécuritaire, vous l'indiquez tantôt, beaucoup de choses ont déjà été faites en termes de construction, de réhabilitation des bâtiments administratifs. Toutefois il est évident que tout n'est pas rose. En l'état actuel que reste-il à faire ? Quels sont les besoins ?

**M.M. :** C'est une question très importante. Effectivement, vous savez les questions de sécurité sont des questions de tous les jours. Ce ne sont pas des questions qu'on peut considérer comme terminées même lorsque le climat de paix sera entièrement restauré sur l'ensemble de la province. Hé bien, il restera encore sûrement des poches d'insécurité pas avec le degré que nous connaissons actuellement mais des situations qu'il faudra continuer à suivre et gérer tout de même. C'est pour cela, qu'au niveau de la province, des formations sont données avec le concours de nos partenaires, à nos policiers et aux éléments des forces armées. C'est tout cela qui est entrain de créer un climat qui fait que chacun doit s'impliquer pour comprendre qu'il est personnellement concerné. Afin que par son attitude, par son comportement chacun contribue à asseoir un climat de sécurité dans l'ensemble de la province. Nous comptons donc sur la contribution de chacun, et nous savons que, le gouvernement provincial avec l'appui de nos partenaires, nous allons avancer. Car nous sommes convaincus que tel est l'engagement de l'ensemble du Gouvernement de la République.

Interview réalisée par AHOUSI Pothin  
(Collaboration : MASOMO David)

Ecoutez l'intégralité de l'interview en version audio sur [www.starec.cd](http://www.starec.cd)

# FOCUS

## Initiative PPTE

### 90% de la dette extérieure de la RDC annulée

Le Fonds monétaire international et la Banque mondiale ont annoncé le jeudi 1er juillet dernier avoir entériné un accord pour réduire la dette de la République démocratique du Congo de 12,3 milliards de dollars. Quelles conséquences pour les populations ?



(Photo : Levy B. ©Cellcom STAREC)

Le maintien de la stabilité macroéconomique doit se poursuivre.

La célébration du cinquantenaire de la République démocratique du Congo a porté bonheur, serait-on tenté de dire. En effet, la RDC vient à son tour d'être admise au point d'achèvement, et devient ainsi le 30ème pays après le Cameroun à avoir bénéficié d'un effacement de sa dette extérieure dans le cadre de l'initiative PPTE (Initiative pour les pays pauvres très endettés). Cette annulation de dette substantielle à hauteur de 12,3 milliards de dollars (90% de la dette extérieure) va lui permettre de souffler un peu à cause du poids qui pesait lourdement sur les épaules des congolais et qui plombait en quelque sorte la marche du pays vers le développement. 50 millions de dollars mensuels à payer au service de la dette n'était pas une mince affaire. Cet argent pouvant aussi être affecté à d'autres secteurs prioritaires de la vie nationale et améliorer un tant soi peu le vécu quotidien des populations. Au-delà du triomphalisme et de la récupération politique qui accompagne cet événement, les congolais doivent comprendre que l'atteinte du point d'achèvement ne vient pas ajouter de l'argent dans la caisse de l'Etat. Mais il vient éponger un prétexte trop souvent utilisé pour ne pas répondre aux obliga-

tions de l'Etat vis-à-vis de ses concitoyens. Il appelle donc ceux-ci à demeurer vigilant à l'utilisation à bon escient de ses ressources. La dette n'est pas mauvaise en soi, pourvu que les moyens soient affectés dans des secteurs rentables et à effet d'induction de la croissance et du développement. La question qui demeure est de savoir comment le gouvernement de la République démocratique du Congo entend capitaliser cette « victoire » pour améliorer ses services auprès de la population d'un pays immensément riche avec d'énormes potentialités mais grippé par plusieurs années de guerre et d'instabilité politique. La bonne affectation des ressources nationales et externes peut servir de levier au développement, et permettre à la RDC de jouer son rôle de locomotive de l'économie de l'Afrique centrale et pourquoi pas du continent africain en général ! Dans son discours à la Nation, le Chef de l'Etat a attiré l'attention des Congolaises et des Congolais sur le fait qu'il ne faut pas profiter de cet événement pour trouver des motifs de contracter de nouvelles dettes mais bien plutôt d'imprimer une nouvelle discipline dans la gestion des finances publiques et dans la détermination des priorités. Sans oublier la rigueur dans

l'affectation des ressources nationales. La Banque Mondiale a d'ailleurs annoncé avoir débloqué à cette fin 50 millions de dollars de dons, "pour accroître la transparence et la responsabilité dans le secteur minier, de sorte à utiliser les revenus des ressources naturelles pour une croissance durable et qui intègre" la population. Rappelons que la RDC a du mettre en œuvre, pour bénéficier de cette annulation de dette substantielle, un certain nombre de mesures qui comprenaient, selon le communiqué : "la mise en œuvre d'une stratégie de réduction de pauvreté et de croissance, le maintien de la stabilité macroéconomique, des progrès dans la gestion des dépenses publiques et de la dette, et une amélioration de l'administration et des services fournis dans des secteurs sociaux essentiels tels que la santé, l'éducation et le développement rural". Et sans vouloir tirer de conclusions hâtives et encore moins tirées les choses par les cheveux, nul doute que cette bouffée d'oxygène apportée à l'économie du pays pourra permettre à l'Etat d'accroître son appui financier à l'exécution du STAREC dans les zones sortant des conflits armés, dans l'Est.

Levy Pontien Bashonga

# DANS LES PROVINCES

Composante Sécuritaire

## Réinsertion des ex-combattants

### Le PCLCP du PNUD finance une formation en coiffure mixte

Le samedi 27 juin dernier, grâce à l'appui financier du Programme cadre de Lutte contre la Pauvreté (PCLCP) du PNUD, à hauteur de 12 000 dollars US, l'ONG A.P.E.F.D., a procédé à la remise officielle de brevets à dix bénéficiaires dont sept ex-combattants et trois membres de la communauté d'accueil. Lieu de cette cérémonie, le quartier Kasika de Goma.



Les bénéficiaires et les officiels lors de la cérémonie de remise des brevets.

C'est en présence des représentants de la division provinciale du Plan, Faustin KAMBALE KIHARA, et de la Division des Affaires sociales du Nord-Kivu, Salumu KONGE, qu'a eu lieu la cérémonie de remise de brevets aux ex-combattants dans les activités de coiffure mixte. Dans le cadre du projet de réinsertion et réintégration dans leurs communautés d'origine ou d'accueil d'ex-combattants. Après trois mois de formation théorique, les heureux bénéficiaires ont ainsi l'occasion de mettre en pratique les leçons apprises. Et surtout de se donner toutes les chances d'un retour réussi à une vie sociale normale. Point souligné dans son allocution par la présidente de l'ONG A.P.E.F.D., Rachelle KEMBE. « Nous lançons un appel aux artisans de la paix et aux organismes internationaux pour qu'ils accordent une attention particulière aux ex-combattants. Surtout à ceux qui ne veulent plus recourir aux armes parce que désirant réintégrer leurs milieux d'origine respectifs. Il nous faut reconstruire un Congo où il fait bon vivre dans la paix et la prospérité », a-t-elle souhaité. Pour sa part, Salumu KONGE, inspectrice sociale et représentante de la Division des Affaires sociales du

Nord-Kivu, a salué cet appui du PNUD, à travers son Programme cadre de Lutte contre la Pauvreté, à la réinsertion et à la réintégration d'ex-combattants dans le tissu socio-économique. « Cette initiative est de nature à permettre aux ex-combattants de prétendre à nouveau à une vie normale dans la société et loin du bruit des armes », devait-elle souligner. Un avis partagé par l'un des bénéficiaires, USHINDI Richard, qui a reconnu l'importance pour eux d'avoir eu l'opportunité d'apprendre un métier après celui des armes. « J'ai choisi la coiffure, a-t-il confié, parce que c'est un métier très intéressant. C'est un métier qui peut être légué à d'autres personnes comme mes enfants ou des amis ». Une réinsertion et réintégration dans leurs communautés d'origine d'ex-combattants qui ne pourrait être réussie sans le soutien de leur communauté d'accueil ou d'origine. Raison pour laquelle, le PCLCP du PNUD a choisi d'inclure au titre des bénéficiaires trois membres de la communauté. Ainsi, au terme des trois mois de formation, l'ensemble des bénéficiaires (7 ex-combattants et 3 membres de la communauté) s'est vu construire deux salons de coiffure mixte entièrement équipés dans le Masisi et à Goma. Et tout en saluant cette

initiative dans le Nord-Kivu, Faustin KAMBALE KIHARA, Chef de Bureau d'analyse, synthèse et suivi-évaluation de la Division provinciale du Plan, a souhaité un bon suivi. Car, devait-il souligner, « nous effectuons souvent des missions à l'intérieur de la Province et nous constatons beaucoup de problèmes quant aux ex-combattants. Certains sont délaissés après avoir reçu une formation. Toutefois, pour ce projet et surtout avec l'appui du PNUD, nous avons espoir que les choses se passeront autrement ». Au nom du PCLCP du PNUD dont il est le Chargé du développement communautaire et Chef d'antenne de Walikale, Crispin BARTHIGENGA a invité les bénéficiaires de l'appui du PNUD à « savoir faire fructifier cette activité en ayant le réflexe de l'épargne et en privilégiant l'esprit de groupe ». Le PNUD effectuera trois mois de suivi afin de s'assurer que les fonds mis à leur disposition seront bien utilisés, les a-t-il aussi avertis. C'est un total de 12 000 dollars US que le PCLCP du PNUD a mis à la disposition de l'ONG A.P.E.F.D. pour assurer la réinsertion et la réintégration dans leurs communautés d'origine ou d'accueil de ces ex-combattants.

AHOUSI Pothin